

Éducation. Cours en présentiel et port du masque obligatoire à l'université Caen-Normandie

Tendance Ouest

1-2 minutes

"J'ai souhaité une rentrée la plus normale possible." À l'université Caen-Normandie, la rentrée, qui a eu lieu mercredi 26 août pour les premiers étudiants, est bel et bien en présentiel, a indiqué Pierre Denise, président de l'université de Caen-Normandie. Le port du masque est obligatoire et la distanciation sociale est de mise lorsqu'elle est possible. En partenariat avec l'ARS, des dépistages seront organisés sur les campus universitaires. "C'est important que ça ait lieu sur les campus car beaucoup d'étudiants renoncent au soin. Si on ne va pas au-devant d'eux, ils ne se feront pas dépister." Concernant les masques, l'université a fait le choix de les fournir aux étudiants les plus précaires, soit 5 000 personnes identifiées. "Nous avons prévu de distribuer 200 000 masques, ce qui correspond à un budget de 100 000 euros par mois." Aucune manifestation étudiante, comme les week-ends d'intégrations, n'est autorisée avant le 2 novembre. Cependant, certains événements, comme les séances de cinéma par exemple, vont reprendre, mais de manière encadrée.